



PORTRAIT DE L'ACTIONNARIAT SALARIE CHEZ CETIH

LAUREAT EX-AEQUO DU GRAND PRIX DES SOCIETES NON COTEES SOUS RES OU LBO AVEC ACTIONNARIAT SALARIE

Le groupe CETIH est spécialisé depuis 45 ans dans l'enveloppe de l'habitat et la rénovation énergétique. L'actionnariat salarié est inscrit dans son histoire depuis bientôt 20 ans, date à laquelle le capital a été ouvert à l'ensemble des employés à l'occasion d'une opération de LBO. En renforçant le sens, en attirant et en fidélisant les talents, cette démarche, couplée à un fort engagement RSE se confirme comme un levier d'engagement et de performance.

En 2021, Cetih met en place un nouveau dispositif d'actionnariat salarié avec le FCPE. Ouvert à l'ensemble des collaborateurs, il intègre aujourd'hui 715 employés - soit près de la moitié de l'effectif total de 1.500 collaborateurs - qui détiennent un tiers des fonds du groupe.

Cette souscription a été mise en œuvre avec un plan d'abondement à hauteur de 100% du montant investi pour les premiers 1.000 euros. Cetih, dont l'ambition est de développer la part des salariés au capital, souhaite pérenniser cette initiative à mesure que le groupe se consolide. Ainsi, dans le cadre de la croissance des activités, les nouveaux arrivants pourront également bénéficier du dispositif avec abondement.

Ce choix de l'actionnariat salarié fait partie intégrante du modèle novateur de l'entreprise :

- L'articulation du capital, avec un fonds de dotation philanthropique (35%) et trois fonds d'investissement choisis (32%), permet de consolider l'indépendance et la pérennité de l'entreprise ;
- Cetih est également devenu entreprise à mission « engagée pour une entreprise et un habitat harmonieux, durables et tournés vers l'humain » ;
- Enfin, la gouvernance mise en place, plus ouverte et plus collective, intègre les salariés actionnaires, assurant un haut degré de transparence vis-à-vis des décisions prises en termes de stratégie d'entreprise et de résultats.